

Monsieur Patrick GUILLOT

Président de la CAMIEG

51-63 rue Gaston Lauriau

A l'attention de Monsieur le Président de la CAMIEG

Paris, le 7 octobre 2013

Monsieur le Président et cher collègue,

FO Energie et Mines a pris connaissance de la lettre que vous venez d'adresser aux assurés sociaux de la Camieg en tant que Président de notre Caisse d'Assurance Maladie.

FO Energie et Mines considère que votre adresse aux assurés sociaux des IEG est faite sans information préalable des membres du Conseil d'Administration, sans mandat donné par ce dernier et sans validation de votre expression.

Certes, vous reprenez les positions et revendications défendues depuis plusieurs mois par FO Energie et Mines et c'est donc avec une certaine satisfaction que nous pouvons nous retrouver dans le contenu de votre courrier et également sur l'alerte concernant les mesures Gouvernementales.

Cependant, nous dénonçons votre décision unilatérale qui pénalise les relations que vous devez construire avec l'ensemble des délégations présentes au Conseil d'Administration de la Camieg.

A FO Energie et Mines, au-delà de nos différences, nous privilégions le respect de tous les Administrateurs ainsi que des règles élémentaires de fonctionnement qui doivent exister au sein de notre Caisse d'Assurance Maladie.

Monsieur le Président et cher Collègue, il vous appartient dans le rôle qui est le vôtre d'en être également le garant.

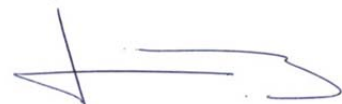
Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos cordiales salutations.

Pour la délégation FO Camieg



Alain BIGAUT

Secrétaire général FNEM FO



Vincent HERNANDEZ